

26 jan 2009 -20:00

## Impunité zéro pour le recrutement d'enfants soldats

Aujourd'hui s'ouvre devant la Cour Internationale Pénale (CPI) le procès de Thomas Lubanga Dyilo, accusé entre autre d'avoir recruté des enfants soldats dans le cadre du conflit armé en République Démocratique du Congo en 2002 et 2003.

Aujourd'hui s'ouvre devant la Cour Internationale Pénale (CPI) le procès de Thomas Lubanga Dyilo, accusé entre autre d'avoir recruté des enfants soldats dans le cadre du conflit armé en République Démocratique du Congo en 2002 et 2003.

Impunité zéro pour le recrutement d'enfants soldats Bruxelles, le 26/01/2009Aujourd'hui s'ouvre devant la Cour Internationale Pénale (CPI) le procès de Thomas Lubanga Dyilo, accusé entre autre d'avoir recruté des enfants soldats dans le cadre du conflit armé en République Démocratique du Congo en 2002 et 2003. Le Ministre de la Coopération au développement, Charles Michel, se félicite de l'ouverture de ce premier procès devant la CPI et espère qu'il constituera un signal fort à tous ceux qui se rendent coupable de recrutement d'enfants soldats, un des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui relève de la compétence de la CPI. A l'heure actuelle, quelques 250.000 enfants continuent d'être impliqués dans des conflits armés, recrutés par des milices, mais aussi parfois par des armées régulières. La situation à l'Est du Congo est particulièrement préoccupante : des enfants y sont recrutés de force dans des écoles et dans des camps de réfugiés. La Belgique s'est investie dans une approche holistique face à cette problématique: la démobilisation et la réintégration socio-économique des enfants soldats, ainsi que la lutte contre l'impunité sont des priorités de la Coopération belge. L'ouverture du procès Lubanga est une étape prometteuse dans la lutte internationale contre l'impunité.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)